



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Palais-sur-Mer, le 02 juin 2026

Marché couvert de Saint-Palais-sur-Mer : réouverture complète du site avant la saison estivale

Grâce aux travaux de sécurisation engagés par la municipalité, l'ensemble du marché couvert sera de nouveau accessible au public à compter du 2 juin. Cette réouverture intervient après plusieurs expertises techniques ayant permis de garantir la stabilité des structures concernées et la poursuite de l'activité du marché dans des conditions optimales de sécurité.

À la suite d'un diagnostic technique réalisé au printemps, la municipalité a constaté une fragilité structurelle sur une poutre d'une alvéole extérieure du marché couvert. Par mesure de précaution, cette zone a immédiatement été fermée au public. Un diagnostic global du bâtiment, mené par un bureau d'études spécialisé, a ensuite confirmé cette fragilité et révélé une situation similaire sur une seconde alvéole voisine, également fermée par sécurité.

Après consultation d'un bureau d'études structure ainsi que de plusieurs entreprises spécialisées, il a été confirmé que la mise en place d'un système d'étalement permettrait de consolider la structure et de garantir une exploitation du site sans risque pour les usagers, les commerçants et le personnel.

La municipalité a ainsi engagé des travaux de sécurisation afin de permettre le maintien de l'activité du marché dans les meilleures conditions de sécurité, sans recourir à un démontage complet des structures concernées.

Plusieurs solutions de réparation pérenne ont été étudiées. Toutefois, leur mise en œuvre a été différée en raison de délais de fermeture incompatibles avec la saison à venir, du coût élevé d'une intervention en urgence ainsi que de la présence d'hirondelles sur le site, espèce protégée durant sa période de nidification.

Les garanties techniques obtenues permettent aujourd'hui d'assurer une utilisation sécurisée de l'ensemble du marché pendant toute la période estivale. À l'issue des opérations de mise en sécurité, l'intégralité du marché pourra ainsi être de nouveau exploitée et accessible au public à compter de ce jour, mardi 2 juin.

Une vision à long terme pour l'avenir du marché

La sécurité des usagers et le maintien de l'activité économique du marché demeurent les priorités de la municipalité à l'approche de la haute saison touristique.

Parallèlement aux travaux engagés, la Ville lance une réflexion plus globale sur l'avenir du site. Celle-ci comprend :

- un diagnostic complet des bâtiments ;
- une étude des sols ;
- l'analyse de plusieurs scénarios d'aménagement pour le futur équipement.

Des travaux plus conséquents seront programmés à la rentrée afin de garantir la poursuite de l'exploitation du marché dans la durée, dans l'attente des conclusions des études en cours et de la définition du projet de renouvellement du site.

La municipalité poursuit également un dialogue étroit avec les commerçants afin d'accompagner cette période de transition et de préparer l'avenir de cet équipement emblématique de la commune.

« Notre priorité était de garantir l'activité du marché pendant la haute saison, sans transiger avec la sécurité. C'est chose faite, et je tiens à remercier les commerçants du marché pour leur sens du dialogue, et l'équipe municipale pour son travail. Nous avons un marché d'une qualité exceptionnelle. Plus que jamais dans les prochaines semaines, j'invite tous ceux qui y sont attachés à soutenir ses commerçants. Nous reviendrons bientôt vers la population pour partager des perspectives pour le futur nouveau marché, qui sera pensé avec les commerçants, les citoyens et tous ceux qui font vivre le marché au quotidien. »

Pierre Bernardaud, maire de Saint-Palais-sur-Mer

Contacts :

Elue référente
Agnès Hillairet
06 08 72 70 95

a.hillairet@stpalaissurmer.fr

Service communication
05 46 23 54 28

communication@stpalaissurmer.fr